VOL. LIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 6 AOUT 1924 — No. 37

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE M[...]TOBA
EST PU[...] IMPRIMÉ
TOUS L[...] RCREDIS

Toutes co[...]ions concernant le journal ou [...]erie devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

CHRONIQUE DE FRANCE

Les Amnistiés

Il semblait qu'à la veille de la conférence de Londres où sont discutés en ce moment les intérêts les plus graves de la France, le gouvernement avait besoin de se recueillir et de préparer dans le silence l'étude des problèmes qui devaient être agités dans cette assemblée de tous les alliés.

Il n'en était rien. M. Herriot n'avait qu'une seule préoccupation: faire voter l'amnistie. En vingt-quatre heures, il a fait la navette par deux fois entre la Chambre et le Sénat, demandant à la première de siéger jour et nuit, sollicitant de la seconde de déployer son zèle en lui accordant son approbation. On l'a même vu intervenir, au Palais-Bourbon, pour apporter son témoignage en faveur d'un des condamnés de la Haute-Cour. Toute cette agitation n'avait qu'un but: faire amnistier Caillaux.

Pendant trois jours et trois nuits, sans désemparer, en dépit des fêtes, la Chambre s'est livrée à des débats longs, violents, passionnés, tels qu'on n'en vit jamais pour les plus graves questions nationales, et cela pour innocenter des gredins de toutes espèces dont on n'a voulu grossir le nombre et la qualité qu'afin d'englober, dans cette amnistie, Caillaux et Malvy.

N'était-il pas naturel que le Cartel des Gauches voulut remettre à sa tête l'homme qui fut si longtemps le président du Comité radical-socialiste, et celui qui, pendant la guerre, représentait au ministère de l'Intérieur les éléments défaitistes du parti?

Tous les efforts de la majorité, on peut même dire son acharnement, se sont portés sur l'article de la loi qui visait le cas de ces deux personnages. Pour la forme, et afin que l'exception n'apparut point trop frappante, on étendait cette amnistie, on la faisait la plus large possible.

Finalement, malgré toutes les protestations d'une minorité dont les orateurs ont étalé à la tribune tout le passé misérable de ces hommes, que le pays considérait comme de définitifs déclassés du monde politique, on les a amnistiés.

Malvy, l'ami d'Almerayda du "Bonnet Rouge", qui touchait à la fois l'argent allemand et celui du ministre de l'Intérieur, pour exciter la rébellion dans l'armée: l'homme que la majorité radicale de la Haute-Cour condamnait "pour avoir trahi les intérêts de sa fonction" reprend sa place et briguera demain le portefeuille que Clémenceau lui avait arraché.

Caillaux qui, à l'heure où la patrie luttait pour son existence, se tenait en rapport avec les groupements allemands et favorisait les criminels marchandages de Bolo; Caillaux, l'homme du "Rubicon", qui, réfugié en Italie en pleine guerre, y préparait son plan dictatorial; celui dont le gouvernement allemand disait alors: "C'est notre homme, il nous donnera notre paix". Caillaux est amnistié.

La Chambre radicale-socialiste n'étend pas sur lui un geste de pardon, mais elle efface, comme une mesure d'injustice, la condamnation dont le frappait la Haute-Cour, t déjà dans les milieux politiques on parle, comme la chose la plus naturelle du monde, d'un futur cabinet Caillaux.

Tout cela est malheureusement dans la logique des choses. Le Cartel des Gauches qui, dès son arrivée au Palais-Bourbon, chassait M. Millerand de l'Elysée, remplaçait M. Poincaré au ministère, ouvrait ses rangs à Marty, se devait d'amnistier Malvy, Sadoul et Caillaux.

On On assiste ainsi, en moins de trois mois, non seulement à un véritable renversement de la politique française, mais aussi de toutes les valeurs morales qui s'étaient affirmées depuis dix années de belle tenue nationale.

Le Sénat va-t-il ratifier le vote de la Chambre? C'est maintenant la question qui se pose. M. Herriot a déjà tenté de faire pression sur la Haute-Assemblée en lui demandant de hâter, toute affaire cessante, le vote de l'amnistie. Le Sénat ne s'est pas empressé de satisfaire le désir intéressé du président du Conseil. Il prendra son temps, car, ainsi que l'a répondu le président de la Commission de législation, la question est trop grave pour ne point mériter une étude approfondie. Et le Sénat s'est ajourné au commencement du mois d'aout, après bien défini le rôle que M. Herriot devait remplir à Londres.

Il est étrange, à ce propos, qu'une Chambre nouvelle n'avait pas songé, au lieu de perdre son temps à ces longs débats sur l'amnistie, à manifester suivant l'exemple du Sénat, ses intentions sur la politique extérieure, alors que le gouvernement issu de sa majorité allait parler au nom du pays, dans une conférence décisive pour les intérêts de la France.

Mais il semble, ou que les Socialistes aient redouté ce débat pour le ministère, ou que M. Herriot ait craint que ses alliés de la Chambre ne combatissent l'ordre du jour pour le programme voté par le Sénat.

On a préféré se taire, éviter une question qui aurait pu désunir la majorité du Palais-Bourbon, pour s'accorder sur les noms de Malvy et de Caillaux.

C'est sous les auspices de ces deux amnisties de la Chambre que M. Herriot s'en est allé à Londres.

Là, il aura pu dmander au délégué américain les renseignements que possède la Maison-Blanche sur les accointances de M. Caillaux avec les Allemands d'Amérique pendant la guerre. Il aura pu trouver, au Foreing-Office, des documents intéressants sur la campagne occulte que mena M. Caillaux contre l'Angleterre, au profit de l'Allemagne, ce qui, de part et d'autre, n'est pas fait pour valoir la considération des deux gouvernements au président du Conseil français.

Il y a des choses que l'amnistie n'efface pas, ce sont les dossiers diplomatiques.

J. L.

LA JOURNEE DE HUIT HEURES EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

Une session de la Conférence Internationale du Travail vient de se tenir à Genève.

Il y fut notamment question de la loi limitant la durée de la journée de travail à huit heures. M. Justin Godart, le nouveau ministre du travail français, en souligna les bienfaits moraux et sociaux: restauration de la vie familiale ouvrière, si ébranlée par le développement industriel; possibilité pour l'ouvrier de s'instruire désormais en se délassant, et d'améliorer, le soir, une fois terminée la journée professionnelle, ce petit "coin de terre" et ce modeste foyer familial qui constitue, souvent pour lui, la base matérielle la plus solide d'une vie morale saine.

La France, par la voix d'un de ses représentants officiels, n'hésite donc pas, pour des considérations hautement morales et sociales, en dépit d'effort économique intense qui s'impose à elle du fait des systématiques destructions dont son industrie a été victime pendant la guerre, la France n'hésite pas à demeurer irréductiblement fidèle à cette journée de huit heures dont le principe a été introduit dans la législation en 1919.

Par contre, le croira-t-on, l'Allemagne, dont l'industrie est demeurée intacte, que dis-je?, dont l'industrie n'a cessé de s'assurer de nouveaux moyens d'action depuis la guerre, qui a élargi ses usines, qui a construit de nouvelles voies de chemin de fer, qui a creusé de grandes écluses pour améliorer la circulation sur ses canaux, l'Allemagne a prétendu à Genève, qu'elle ne pouvait renoncer à prolonger la durée de la journée de travail, cette prolongation lui étant imposée par la nécessité de payer les réparations.

En vérité, il y a une ironie un peu trop cruelle dans ce raisonnement.

D'une part, on sait, en effet, que les versements de l'Allemagne ont été si médiocres qu'ils n'ont vraiment pas gêné, entravé, pratiquement, comme nous venons de le voir, les progrès de son outillage industriel.

Mais, en outre, M. Jouhaux, secrétaire général de la Confédération française du travail, dont on sait les opinions nettement internationalistes, et dont le témoignage, en l'occurence, ne saurait donc être suspect, a pu établir que pas un centime des heures supplémentaires faites par les travailleurs allemands n'est entré dans la caisse des réparations. Les bénéficiaires de la prolongation de la durée du travail ont donc été uniquement les caisses patronales allemandes.

La vérité, on la connait depuis longtemps, c'est que, si l'Etat allemand traverse présentement une crise financière grave, il existe pourtant une fortune allemande, une fortune considérable même, qui est détenue par la grosse industrie.

Pour que l'Allemagne put payer ce qu'elle doit, il faudrait donc qu'elle osât prendre l'argent où il est, c'est-à-dire qu'elle imposât suffisamment cette grosse industrie.

Mais celle-ci, loin de se prêter de bonne grâce à une opération de justice qui, tout compte fait, servirait l'intérêt bien compris du peuple allemand lui-même, s'ingénie à utiliser le prétexte des réparations pour accroitre le rendement de la main d'oeuvre ouvrière nationale, et, par conséquent, pour augmenter sa puissance industrielle.

Nul n'est dupe, au dehors, de cette habileteé trop grosse. Mais, en Allemagne même, les travailleurs le seront-ils toujours?

X. Y. Z.

UN MAITRE DONT ILS SONT DIGNES

EMILE ZOLA

Le ministère radical-socialiste a bien commencé. Sa première journée d'existence aura été marquée par la glorification officielle du romancier pronographe Emile Zola. Pareil patronage a vraiment toute la valeur d'un symbole.

Contre l'oeuvre et le rôle d'Emile Zola, nos griefs sont empruntés à la morale, à la religion et au patriotisme.

La morale est outragée par un ensemble de romans naturalistes dans lesquels l'auteur met tout son effort à photographier les réalités les plus basses, les plus répugnantes du crime et du vice. On a comparé l'oeuvre d'Emile Zola, comme romancier, à un formidable tas de fumier, dont le mérite serait d'en imposer par sa masse écrasante.

La religion est outragée par une caricature de Lourdes et de Rome, par une explication enfantine et primaire des guérisons miraculeuses et par une pseudo-philosophie du progrès démocratique et humanitaire, destiné à supplanter les croyances spiritualistes et, plus encore, les dogmes positifs et révélés. Son abbé Froment (de Lourdes et de Rome) pourra devenir le vicaire savoyard de la future école unique du cartel des gauches.

La patrie est outragée par les grossières et stupides inculpations prodiguées contre les chefs les plus nobles et les plus respectés de l'armée française dans le pamphlet "J'accuse" où Emile Zola plaidait la cause d'Alfred Dreyfus en couvrant de boue les hommes qui accomplissaient laborieusement, dans des conditions particulièrement méritoires, une lourde tâche de réorganisation militaire et de défense nationale. Déjà, en écrivant la "Débâcle", Zola trouva moyen de donner une allure si répugnante et si triviale aux soldats français de la guerre de 1870 que ce roman de la défaite eut pour châtiment d'être traduit en langue allemande et de servir à la propagande antifrançaise dans le peuple d'Allemagne. Maurice Barrès déposa sur la tribune de la Chambre des députés un exemplaire de cette édition allemande de la "Débâcle", illustrée, sur la couverture, par l'image d'un soldat allemand qui terrassait de sa baionnette un soldat français.

A la réception du comte Albert de Mun sous la coupole de l'Académie française, au moment où Zola venait de lancer "J'accuse", le comte d'Hasusonville, en répondant au nouvel académicien, prit l'occasion des souvenirs de 1870 pour stigmatiser la campagne antipatriotique de Zola. Chose curieuse, Paul et Victor Marguerite passaient alors pour des écrivains qui s'inspiraient des préoccupation les plus pures et les plus nobles. Le "Désastre" avait obtenu un succès du meilleur aloi. M. d'Haussonville évoqua les sombres jours de cette Année terrible, "dont une plume vraiment française vient de nous raconter le "désastre" et non pas la "débâcle". Les applaudissements crépitèrent dans toute la salle et se prolongèrent avec une impétuosité vengeresse que l'on ne connait généralement pas dans les séances académiques, où l'on est plus habitué au dilettantisme, à l'ironie et au sourire.

Chez Emile Zola, il y avait quelque chose du bourgeois gentilhomme, encore qu'il ne fut pas plus bourgeois que gentilhomme. Au temps où il briguait persévéramment un fauteuil à l'Académie française, et où il réitérait, à chaque candidature, la visite protocolaire chez le duc d'Aumale, à Chantilly, Zola visait à imiter de son mieux les manières du grand monde. Aux séances du Comité de la Société des Gens de lettres, chaque lundi, on remarqua, notamment, qu'il conservait une main toujours gantée, dans laquelle il serrait son autre gant, irréprochablement neuf. Un curieux rechercha et découvrit l'origine du phénomène. Il y avait un autre membre du Comité, qui appartenait à la noblesse et qui avait la main gauche infirme et desséchée: pour dissimuler son infirmité, il tenait sa main gauche toujours gantée. Zola, qui observait et cherchait à copier toutes ses démarches, avait scrupuleusement imité ce rite, croyant que l'usage spécial des aristocrates était d'avoir la main gauche perpétuellement gantée.

Peu d'hommes furent aussi étrangers au gout de la littérature et de l'esthétisme. Son oeuvre relève exclusivement des méthodes industrielles et commerciales. Un lundi, au Comité de la Société des Gens de lettres, un écrivain catholique que j'ai beaucoup aimé posa une question dont Zola ne soupçonna pas l'ironie malicieuse: "Monsieur le président, vous devez avoir bien peu de temps pour la lecture. La documentation de vos romans, la continuité des séances et réunions de toute espèce vous absorbent tellement. Je suis sur que c'est là pour votre gout littéraire une privation cruelle. — Mais pas du tout, cher monsieur. Il n'y a que les paresseux qui ont le temps de lire. Les travailleurs comme moi ne cherchent à lire que pour se documenter. Le reste ils s'en passent. — Cela m'étonne, monsieur le président. Je crois au contraire, que les lectures faites pour causes d'information et de documentation ne sont pas celles qui charment et qui forment au point de vue littéraire. Les lectures vraiment fructueuses en vue de l'ornement de l'esprit sont celles que l'on fait pour elles-mêmes. — Jamais de la vie, riposta doctoralement Zola. Retenez bien ceci: les charcutiers ne mangent jamais de boudins". Et il se renversa dans son fauteuil en éprouvant lu légitime fierté d'avoir parlé pour l'immortalité....

Un autre jour, le même interlocuteur de Zola se permit de risquer une discrète observation sur la pornographie qui déshonore l'oeuvre du trop célèbre romancier, à propos de tous les sujets. C'était au moment de la pu-

A Suivre, Page 4

LA CENSURE DU JOURNAL OFFICIEL

L'autre jour, au concours agricole d'Eperlecques, Pas de Calais, le général de Saint-Just a raconté à ses électeurs comment, sous le contrôle du bureau actuel de la Chambre les comptes rendus de la séance sont altérés ou dénaturés au Journal Officiel. Il en a donné quelques exemples, tels le suivant:

Tandis que M. Herriot, à la tribune, citait la parole de Joffre apportant à l'Alsace "le baiser de la France", le général de Saint-Just intervint de son banc et cria:

J'espère que le gouvernement ne lui apportera pas aujourd'hui le baiser de Judas.

Cette protestation d'un coeur français ne fut pas insérée à l'Officiel, malgré l'intervention de son auteur.

La prochaine fois, sans doute, le général de Saint-Just, s'il est encore victime d'un pareil ostracisme, n'hésitera pas à saisir la Chambre de l'incident. Le Cartel des Gauches ayant pris tous les secrétaires parmi ses membres, la minorité n'a pas d'autre garantie que d'exercer elle-même son contrôle.

UNE CARTE TRES UTILE

La carte de la province de Québec, qui vient d'être publiée sous la direction de M. Arthur Amos, par la Commission des Eaux courantes, est destinée à rendre les plus grands services à notre population. Les bonnes cartes de la province de Québec ne manquent pas mais, à cause des nombreux renseignements qu'elle fournit sur nos ressources naturelles, particulièrement nos pouvoirs d'eau et nos réserves forestières, la nouvelle carte promet de donner plus grande satisfaction. Elle possède une haute valeur éducative.

C'est pourquoi il ne faut pas se contenter d'en envoyer des exemplaires à l'exposition impériale de Wembley. Il importe d'en distribuer à toutes nos maisons d'éducation urbaines et rurales. En effet, si nous avons intérêt à ce que les citoyens de la mère-patrie soient renseignés sur les affaires de la province de Québec, nous avons un intérêt non moindre à ce que notre population connaisse parfaitement que possible sa propre province. Le nombre trop grand de nos concitoyens qui ne connaissent la géographie qumbécoise que très imparfaitement.

Questionnons, par exemple, non pas un artisan ou un journalier, mais un homme de profession, quelqu'un qui a traversé tout le cycle du cours classique. Demandons-lui où se trouvent exactement telle ou telle ville de la province par rapport à Montréal. Essayons de nous faire indiquer les localités les plus riches en pouvoirs d'eau et en essences forestières, les produits propres à chaque districts, les industries importantes établies sur notre territoire. Nous resterons surpris de constater que, très souvent, nous ne savons pratiquement rien de notre province et de nos richesses naturelles.

La carte détaillée et exacte qui vient d'être publiée par les soins de la Commission des Eaux Courantes enlèvera à tout citoyen de la province de Québec le prétexte de n'avoir pas les données nécessaires pour se renseigner. Cette carte devrait se trouver dans tous les foyers où les membres de la famille pourraient la consulter et l'étudier à loisir. Le gouvernement ne devrait pas reculer devant la dépense qu'entrainera semblable distribution. C'est là de la propagande très utile et très opportune.

La Presse

Madame Blanchette de la rue S. Jean Baptiste a quitté St-Boniface jeudi dernier pour un voyage dans la province de Québec.

L'Histoire Contée par les Anticléricaux

"L'Oeuvre Sociale" et de nombreux journaux ont publié une extraordinaire histoire qu'ils ont lue dans le "Petit Comtois". Il s'agit d'un "brave curé", homme de bien, l'abbé Béliard, qui vient de mourir à 89 ans après avoir, par testament, réclamé des obsèques civiles. Toutes les sociétés libres-penseuses de la région ont assisté aux funérailles. Cette histoire a été propagée jusqu'aux extrémités de la France.

La vérité, qui nous arrive d'un journal local, serait celle-ci.

Vers 1893 mourait à Dôle un vieux bonhomme nommé Béliard qui, dans sa jeunesse, avait reçu les ordres, comme un certain nombre de défroqués. Il n'exerçait aucun ministère. Il menait de front la libre pensée et l'alcoolisme, et par suite de ses habitudes d'intempérance il était devenu gâteux vers la soixantaine. Il fut enterré civilement comme il convenait à un transfuge de l'Eglise, et sa "volonté expresse" ne choqua et n'enthousiasma personne.

Un vieux Dôlois nous écrit à ce sujet: "Je puis mettre le ou les auteurs de l'article au défi de prouver qu'à Dôle, depuis dix ans, il ait existé non seulement un prêtre, mais une personne quelconque ayant porté le nom de Béliard."

La mauvaise foi de ceux qui inventent ces histoires n'est pas inférieure à la sottise de ceux qui ont la naïveté de les croire.

LE "MOT"

Après la semaine de boxe et d'indescriptible chahut de la Chambre des députés, c'est demain la fête du 14 juillet.

Jolie fête.

Ah oui, ceux qui [illegible] qui chérissent la France ont [illegible] le cœur à la joie.

En quoi consiste-t-elle cette fête dite nationale...?

Lampions... drapeaux... revues... feux d'artifice... quelques jeux sur la place publique... et, le soir, bals à tous les coins de rue.

C'est tout.

C'est peu... tristement peu pour un grand pays comme la France encore tout ensanglantée de la guerre.

Il y manque le principal.

Il y manque ce qui manque à [illegible] quand le soleil n'est pas [illegible] sans qui les choses ne seraient que ce qu'elles sont.

[illegible] c'est Dieu.

[illegible] serait la fête complète [illegible] comme elle commence chez tous les grands et libres peuples [illegible] Dieu [illegible] des mondes.

Robespierre [illegible] le besoin.

Mais [illegible] de la pensée humaine [illegible] [illegible] de cette [illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] le mot Dieu.

Faut-il qu'il soit immense ce mot-là....

Faut-il qu'il soit — amour ou haine — au fond de tous les cœurs pour que nos adversaires n'osent jamais le prononcer devant la nation.

J'ai entendu Jules Grévy... Jamais.

J'ai entendu Carnot.... Jamais.

J'ai entendu Loubet.... Jamais.

J'ai entendu Casimir-Périer et Félix Faure.... Jamais.

J'ai entendu Fallières.... Jamais.

J'ai entendu Poincaré... Jamais.

Jamais n'est sorti de leur bouche le mot terrible.

Et pourtant à Chaillot, j'ai eu au catéchisme, les enfants et petits-enfants de plusieurs, et tel pleurait le jour de leur première communion.

Quand une fois, on a vu cette comédie-là, on ne peut plus ne pas la voir.

Tous ces gens... tous ces condamnés à mort... qui attendent, sur l'épave de la terre, l'appel qui les jettera devant leur Juge et qui affectent de n'y jamais penser...

Tous ces officiels... qui se disent des mots laïques... qui se font des grâces laïques.... qui s'agitent pour de petites choses laïques....Et qui rougiraient jusqu'aux oreilles si, tout à coup, au milieu de la fête laïque, quelqu'un proposait une simple prière à Celui qui règne dans les cieux et de qui dépendent tous les empires.

Cet [illegible] du mot prestigieux [illegible] partout, non seulement devant un gros auditoire populaire, mais même dans [illegible] tellement plus libre en [illegible] de la haute pensée.

Cet [illegible] mais je viens de le "vivre", si j'ose m'exprimer ainsi, à propos d'un événement personnel.

La famille de la Croix sait que je viens de publier "La Vieille Fille" où j'ai mis toute mon âme humaine et sacerdotale.

On n'est pas depuis trente-quatre ans dans le journalisme sans avoir un peu d'amis dans tous les mondes, les uns parfois illustres. Et quand on publie un livre, il est [illegible] offrir un exemplaire [illegible]

[illegible]

[illegible] va monter chez [illegible]

Mon cher ami, vous venez d'écrire [illegible] une chose bien émotionnante de la littérature avec bonheur dans mon public.... Mais.... Mais....

— Mais quoi?....

....Ce cliché de la dernière page....

—....Un des plus beaux dessins de Lefebvre.

Sans doute.... Mais un Christ tout de même. Comprenez-moi bien?.... Vous auriez présenté une jeune fille seulement spiritualiste.... j'étais gêné.... Je marchais quand même. Mais vous m'apportez une chrétienne de l'"Imitation". Alors, que voulez-vous?.... Je me heurte à une résistance grave, et, dans les gares, on continuera de vous escamoter sous la planchette.

Tel autre accourt et tire de son

(A suivre en page 4)

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA PULPE

La Commission royale sur la pulpe qui fut nommée pour étudier la possibilité de prohiber l'exportation du bois non manufacturé du Canada a présenté finalement son rapport dans les derniers jours de la session du Parlement qui vient d'être prorogé. Dans ce rapport, la question d'un embargo est laissée exactement au point où elle était lorsque la Commission fut nommée, c'est-à-dire entre les mains du Gouvernement.

Je crois que cela justifie amplement tout ce que j'ai dit concernant cette Commission et l'attitude que j'ai prise dès le début lorsque j'ai déclaré que toute cette procédure était une farce, que la Commission avait été nommée tout simplement pour détourner la question et qu'elle constituait un gaspillage criminel des deniers du peuple et que de plus, mon refus d'assister aux délibérations de cette Commission a été pleinement justifié, si toutefois, il y a lieu de chercher justification. Le simple fait que la Commission déclare que son rapport que "le Canada dissipe encore son capital forestier plus que n'importe quelle autre nation du monde," et que "des moyens radicaux et bien définis sont d'une importance transcendante si le Canada veut protéger et développer son industrie forestière", et que "les forêts relevant du domaine public devraient être exploitées par tout le Canada", corrobore simplement tout ce que j'ai dit et n'est que la répétition de tout ce que les connaisseurs en matière forestière n'ont cessé de préconiser pendant des années.

Par conséquent, que peuvent rapporter au peuple canadien les $70,000.00 dépensées par cette Commission Royale sur la Pulpe?

Anapolis Royal, N. S. Frank J. D. BARNJUM
le 25 juillet 1924.

M. O. Routhier, de Québec, souffrait des reins et de l'estomac. Il prend des

PILULES MORO



M. O. ROUTHIER, Québec.

Depuis de longs mois j'étais torturé par le mal de reins. A l'ouvrage surtout j'en étais incommodé. La nuit bien souvent la douleur ne me quittait pas et alors je dormais très mal. De plus mon estomac était devenu capricieux, ma digestion était lente, me causait des maux de tête et les aliments que je prenais ne me profitaient guère. Sur les conseils d'un ami, j'ai décidé de prendre des Pilules Moro et je suis bien satisfait des résultats obtenus. M. Ovide Routhier, 38, rue St-Bonaventure, Québec.

Même chez des hommes encore jeunes, on constate qu'il y en a un grand nombre qui souffrent de maladies attribuables à des excès de travail, à des travaux trop durs, aux rigueurs de la froide saison ou à une alimentation impropre. Ils ont des courbatures, des douleurs dans les membres, des gonflements et des brûlures d'estomac, des maux de tête, etc. Ils se sentent sans force et sans courage. Pourquoi endurer toutes ces souffrances et s'exposer à de graves maladies quand quelques boîtes de Pilules Moro pourraient les dissiper.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

POURVOYEURS DE SA MAJESTE GEORGES V

UNE REPUTATION NE S'ASSUME PAS: IL FAUT QU'ELLE SOIT MERITEE.

"CANADIAN CLUB" and *Imperial* WHISKY

SONT POPULAIRES AU CANADA DEPUIS AU-DELA D UN DEMI-SIECLE.

LA QUALITE EST TOUJOURS LA MEME

Ils atteignent leur maturité en fûts de chêne.

DISTILLES ET EMBOUTEILLES PAR
HIRAM WALKER & SONS, LTD
WALKERVILLE — ONTARIO

Distilleurs de Whiskies fins
Depuis 1858

Montréal, Qué. Londres, Ang. New York, U. S. A.

UNE AFFLICTION DESOLANTE

"Avant je devais me lever deux ou trois fois dans la nuit", écrit M. John Frolich de Juneau, Alaska, "depuis que je prends du Novoro du Dr. Pierre, mon sommeil n'a plus été dérangé." Ce remède végétal bien connu stimule et régularise les reins. Il n'est pas vendu dans les pharmacies, des agents spéciaux le procurent. Ecrire au Dr. Peter Farhney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

REVUE SCIENTIFIQUE

ILLUSTREE (REVUE ROSE)

Fondée en 1863 — Paraissant les 2e et 4e samedis de chaque mois.

SOMMAIRE DU 12 JUILLET

Les applications scientifiques des ondes hertziennes, par le Général G. Ferrié.

L'oeuvre scientifique de Quetelet, par Constant Lurquin, Docteur ès-science, Associé de l'Université de Bruxelles.

L'utilisation industrielle des Marées par E. Fichot, Ingénieur hydropraphe en chef de la marine.

Notes et actualités: Mathématiques: Le mois mathématique à l'Académie des Sciences (mai 1924); Météorologie: Successions nuageuses o uSystèmes nuageux: Physique: Le Laboratoire Ampère pour essais à 1,000,000 de volts Médecine: le Béri-béri aux Indes anglaises.

Application de la science à l'Industrie: Mines: Le Charbon du Laos: Agronome: Le lait et ses dérivés.

Nouvelles: Académie des Sciences, etc. Vie scientifique universitaire.

Académie des Sciences de Paris: Comptes rendus des séances des 16 et 23 juin 1924.



Appliquez immédiatement le Liniment Minard. Il arrête la douleur et empêche l'inflammation. Enlève le poison des coupures et des plaies.

Tenez une bouteille sur la tablette. 44F



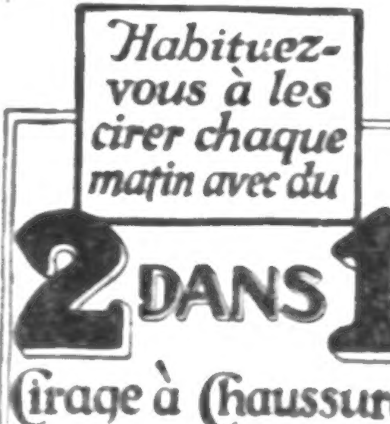
NOUS AVONS un "home" splendide à St-Boniface bien décoré et propre que nous changerions pour une ferme d'environ 150 acres plus ou moins, dans une campagne française assez près de l'école et de l'église. Si vous voulez vendre, envoyez-nous les détails, ou bien venez nous voir.

J. J. SWANSON & CO.
611 Paris Bldg. Phone A 6349

HERITIERS DEMANDES

On cherche les héritiers disparus dans le monde entier. Beaucoup de personnes vivant dans une pauvreté relative, sont riches sans le savoir. Vous en êtes peut-être. Demandez-nous le livre-index "Missing Heirs and Next of Kin" contenant une liste authentique des héritiers disparus et des propriétées non réclamées, annoncées ici et ailleurs. L'index des héritiers disparus, que nous vendons, contient des milliers de noms qui ont paru dans les journaux américains, canadiens, anglais, écossais, irlandais, gallois, allemands, français, belges, suédois, indous, coloniaux et autres, insérés dans ces journaux par des avocats, exécuteurs et administrateurs. Cet index contient aussi une liste des Courts de Chancellerie de l'Angleterre et de l'Irlande et une autre des dividendes non réclamées de la "Bank of England". Votre nom ou celui d'un aïeul peut être sur cette liste. Envoyez immédiatement $1.00 (une piastre) pour ce livre.

INTERNATIONAL CLAIM AGENCY
Dept. 894
PITTSBURGH, PA. U. S. A.



POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE



L'Imprimerie est un Art

Dans l'imprimerie comme tous les métiers d'art il y a un cachet spécial a donner au travail. Cet art ne s'achète pas et surtout ne s'improvise pas, il s'acquiert après de longues années de travail. Il faut savoir donner à tel ou tel ouvrage, telle ou telle apparence; par exemple une carte d'affaire qui sera disposée comme un prospectus, ou une entête de lettre qui ressemblera à une affiche, non seulement ne frappera pas l'attention mais choquera l'oeil. Il est reconnu qu'une annonce bien faite, une conception originale dans la confection d'un programme, ou d'un travail de fantaisie attire l'attention et rapporte des profits certains. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle ce cachet dans l'exécution de leurs travaux et pour cela nous n'épargnons pas notre peine. Nos clients nous trouverons toujours prêts à leur faire des suggestions, ou faire des ébauches et nous garantissons une originalité parfaite dans la disposition typographique, une apparence luxueuse dans les couleurs et l'impression, et avec cela un service rapide et des prix convenables. Ceux qui ont bien voulu nous donner une commande d'essai dans le passé sont maintenant devenus nos meilleurs clients.

Ecrivez pour nos prix avant de placer vos commandes

Nous ne spécialisons dans aucune ligne en particulier, mais nous satisfaisons dans toutes

ENTETES DE LETTRES BILLETS DE TOMBOLA
LISTE DE PRIX LIVRES PUBLICATIONS PROGRAMMES
RELEVI DE COMPTE CARTES D'AFFAIRES
CIRCULAIRES AFFICHES ENVELOPPES FACTURES
ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

TRAVAUX POUR MUNICIPALITE

ROLES D'EVALUATION LISTES D'ELECTEURS
RAPPORTS FINANCIERS ET REGLEMENTS
ET AUTRES FORMES DE COMPTABILITE



Les ateliers de notre imprimerie ont un outillage moderne permettant de donner a notre clientele le maximum de satisfaction, des prix moderes et un service irreprochable.

"LE MANITOBA"

42 Avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba

Un maitre dont ils sont dignes

(Suite de la Page 1)

blication de l'"Argent", peinture saisissante et réaliste des moeurs et des vices du monde des coulissiers de la Bourse. L'interlocuteur loua l'exactitude graphique de la description, mais demanda pourquoi le romancier avait introduit une période de vingt pages qui révoltait toute conscience honnête et qui n'avait pas même d'excuse d'être utile à l'intrigue et à l'objet principal du roman. La réponse d'Emile Zola, réponse dont je garantis de première source l'authenticité rigoureuse, fut d'une telle ingénuité dans le cynisme qu'elle me dispensera de tout autre observation sur le patron et le héros du Cartel des Gauches:

—"Que voulez-vous? S'il n'y avait pas ces vingt pages, ce ne serait plus du Zola!"

Yves de la BRIERE

(La Croix)

ALARMANT PERIL DES FEUX DE FORETS

Le jour d'expiation approche pour les politiciens qui se sont moqués jusqu'ici de la nécessité de conserver nos forêts et qui ont combattu l'embargo sur ce qui reste au Canada de son approvisionnement de bois — les terres du domaine public. Il est certain que dans un avenir prochain les feux de forêts conduiront à une catastrophe épouvantable Avec la destruction, par le feu, les champignons, les insectes et le vent, de quinze millions d'acres de terres boisées, chaque année, et avec le dessèchement qui s'en suit, de la surface du sol, — ceci est apparent pour tout le monde — le danger du feu augmente dans des proportions tellement alarmantes qu'une conflagration est inévitable, qui ravagera toute la région nord de Québec, d'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie Anglaise, le jour où les conditions climatériques seront favorables pour une telle catastrophe. Quand? Cet été; à l'automne? Le printemps prochain? Qui sait? Mais la catastrophe se produira aussi surement que le jour succède à la nuit. C'est pourquoi, j'insiste sur l'importance qu'il y a de conserver le bois du domaine public, que l'on exporte aujourd'hui pour enrichir un autre pays.

Un jour de sécheresse, un gros vent soufflant dans la bonne direction, une étincelle et tout le nord du pays sera dévasté, en même temps que la conflagration coutera plus de vies humaines que tous les autres feux de forêts en ont coutées dans le passé. Par suite de l'indifférence actuelle de nos exploiteurs politiques cet événement se produira surement, car une étincelle peut faire sauter une poudrière et les forêts du nord du Canada, par un temps de sécheresse, sont aussi inflammables que la poudre à canon. C'est la conséquence de l'abattage de deux cent millions de cordes de bois mort rongé par les vers; de millions d'acres couverts de copeaux secs et pourris, inflammables comme de l'amadou, et de l'abaissement du niveau des eaux dans le sol par suite du dénument de ces quinze millions d'acres de terres boisées chaque année. La surface du sol en est à ce point sèche, aujourd'hui, que pendant les chaleurs les feux de forêts s'allument fréquemment et que les routes deviennent poussiéreuses deux jours après la plus grosse pluie, preuve que ce pays, aujourd'hui par trop dénudé, sera converti tôt ou tard en désert.

Dans un récent article, écrit pour l'"International Monthly", Julian E. Rothery, ingénieur forestier de l'International Paper Company, rappelle ce fait bien connu que, la saison dernière, les feux de forêts seulement ont détruit un huitième du territoire boisé de l'une des plus vastes limites de bassins de la province de Québec, ce qui revient à dire que sept années de pareille destruction va convertir cette région forestière en désert, sans tenir compte des pertes résultant de la coupe, des champignons des insectes et du vent. Un dur réveil attend le peuple canadien.

Montréal, 28 juillet, 1924.

Frank J. D. BARNJUM

LE "MOT"

(Suite de la 2e page)

portent [illegible] la petite notice [illegible] d'un joli dessin d'Henri Royer.

Mon cher collègue [illegible] d'abord dites-moi [illegible]

— Non.

Je voudrais ardemment vous faire pénétrer dans mon monde. Il me dégoute, mon monde. J'aspire à lui faire du bien.

— Bravo.

Attendez. Dans cette notice [illegible]

— Evidemment.

— Eh bien, non. Quittez votre soutane et que, pour une fois, [illegible]

Le plus fort, c'est le trait suivant.

Une femme, connue dans le monde des lettres, m'avait écrit pour un être cher gravement malade, et, après, elle m'avait très remercié de la suite donnée à sa demande.

Cela, c'était le terrain privé.

Mais, dans son journal, terrain public, on lui posa une question à mon sujet. Alors, sous sa signature, j'ai pu savourer cette phrase: "Nous ne connaissons pas cet auteur."

Vous croyez peut-être que j'ai bondi?

Pas du tout.

Vieux matelot de la vie, j'en ai vu bien d'autres.

Je l'ai plainte cette femme d'être tellement esclave que même son coeur — qui est grand — n'a pu libérer sa plume.

Que voulez-vous.... Je suis prêtre.

Cela les gêne dans leur amitié extérieure.

Ils m'aiment bien dans le clair-obscur de mon — ou de leur — appartement.

Mais, en public, ils ne connaissent pas cet homme.

Je m'excuse de raconter ces choses.

C'est une toute petite phase de la grande conspiration seulement que je viens de vivre. Elle m'a paru caractéristique du silence dans lequel on veut submerger le "mot".

Mais, malgré le boycottage des grandes librairies et des journaux ....malgré le silence des "officiels" ....malgré les petits escamotages des gares, il passe quand même, le "mot".

Et il passera toujours.

La main de l'homme est trop petite pour en supprimer le rayonnement.

Que l'auteur du livre soit connu ou inconnu....? Misère....

Qu'importe le soldat pourvu que la parole du chef s'évade....

Pourvu que le "mot" chemine son chemin....

Pourvu qu'il atteigne ceux qui peinent dans la tranchée et qui en ont besoin.

Tout est là.

Le reste n'est rien.

Que votre règne arrive....

(La Croix)

Pierre L'ERMITE.

EUTRAPELIE

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux propose de remettre à la mode ce mot singulier qui ne fit dans notre langue littéraire que de brèves apparitions et qui, pourtant, correspond à une nuance de sentiments que lui seul peut traduire. Faut-il réhabiliter l'eutrapélie?

Ce mot désigne une série de particularités psychologiques d'une diversité assez chatoyante et qu'il n'est pas aisé de définir. L'eutrapélie, c'est cette qualité d'un esprit souple, agile, acrobatique, protéiforme, capable d'évoluer avec aisance au milieu des problèmes de l'esprit et des complexités de la vie. C'est une ingéniosité ailée et subtile qui joue et jongle avec les difficultés. C'est un état supérieur de virtuosité mentale.

Mais cette prestigitation intellectuelle n'est pas sans dangers. Les esprits trop souples et trop fins sont souvent ironiques et mystificateurs. Ils cèdent facilement à la tentation d'abuser de leur supériorité en bernant ceux de leurs contemporains dont la matière grise est de qualité plus grossière. Les eutrapélistes se caractérisaient jadis par un certain penchant à la raillerie narquoise, à l'ironie mordante et à l'impertinence raffinée. Aristote voyait dans l'eutrapélie une "offense polie". Et Horace a fait d'Eutrapel un type légendaire de philosophe sarcastique inventant des modes inédits de duperie.

Eutrapel se moque de ses ennemis et se venge de leurs méfaits en feignant d'être leur bienfaiteur. Eutrapel comble de cadeaux l'homme qui lui veut du mal. Il lui donne de beaux vêtements. Il lui ouvre sa bourse. Il aplanit peu à peu devant lui les difficultés de l'existence. Aussi il le déshabitue de la lutte et de l'effort.

Vite accoutumé à cet heureux sort, l'imprudent s'endort dans une trompeuse quiétude. N'hésitant pas à trouver dans ses propres mérites l'explication de son succès, il se croit l'enfant chéri de la fortune et des dieux. Il oublie toute sagesse et se lance dans des entreprises hasardeuses. Sur de lui il ne doute plus de rien et veut réaliser des projets trop grandiose. C'est le moment qu'attendait Eutrapel pour retirer sournoisement l'échafaudage invisible qui soutenait l'édifice trop légèrement construit. Tout s'effondre alors, et le rusé psychologue contemple avec joie le spectacle de cette ruine qu'il a provoquée en grisant adroitement son naïf adversaire.

Eutrapéliser comme disait Tallement des Réaux — et plus tard Renan [illegible] avant dans l'esprit une petite subtile d'eutrapélie [illegible] n'est donc pas faire [illegible] grande noblesse [illegible] et qui condait [illegible] peu ressemandables. Cette façon de rendre le bien pour le mal, avec l'intention arrêtée de causer la perte de son obligé, n'est vraiment pas une forme de virtuosité intellectuelle digne d'être encouragée. Le sadisme félin d'Eutrapel n'est pas plus sympathique que les méthodes de Tartufe. Cette recherche de la "haute école" et du tour de force dans la trahison n'étant pas un exercice d'assouplissement moral digne d'être proposé à notre admiration, l'on se demande si, dans ces conditions, il est vraiment bien prudent de remettre aujourd'hui à la mode, dans la société contemporaine, le mot et la chose.

V.

CONDOLEANCES

Un terrible malheur s'est appesanti sur la famille Declaux de la rue Aulneau. Lundi dernier leur fils Victor s'est noyé au Shoal Lake sous les yeux de ses amis, par suite d'un canot qui s'est retourné. Les spectateurs à quelques verges ont juste vu les deux bras sortir de l'eau, et disparaitre en un instant. Ce jeune homme, agé de vingt-deux ans ne laisse que des amis qu'il avait conquis par son affabilité.

La Presse présente à la famille désolée ses plus sincères et plus cordiaux compliments de condoléances.

CLUBS ET SOCIETES

Aux Chevaliers de Colomb

Dimanche prochain aura lieu le voyage à Letellier. Réunion à 7 h. du matin devant le bureau du grand Chevalier, 348 rue Main.

Que l'on n'oublie pas ses insignes et ses chapeaux aux armes des Chevaliers. Départ à 7 1-4 sans aucun retard.

Un nouveau chevalier nous est né en la personne d'un gros garçon chez M. A. Labelle. On chuchotte même tout bas qu'il serait prédestiné pour grand Chevalier.

Samedi dernier quatre messieurs étaient ensemble dont deux chevaliers. L'un avait une grosse insigne C. de C. à la boutonnière.

1er chevalier: Pourquoi mets-tu une si grosse insigne? Je n'en voudrais qu'une petite, moi.

2ème chevalier: Si j'en trouvais une plus grosse, je la mettrais.

L'étranger (au 1er chevalier): Si j'étais chevalier, je serais assez fier qu'il n'y aurait pas d'insigne trop grande pour la montrer à tout le monde.

A quand la sortie du "Chevalier"? Quand les obstacles que l'on fait surgir dans l'ombre sous des motifs puérils seront-ils enlevés? Sursum corda, messieurs, sursum corda.

En causant avec M. Walker qui a l'entreprise des soubassements de la brasserie Keiwel, il nous dit que les ouvriers y sont [illegible] de l'heure. Il nous rapporte [illegible] qu'au travail [illegible] il n'avait employé que des Canadiens français, et [illegible] à l'exception de deux.

CITY OF SAINT BONIFACE MANITOBA

CITE DE ST-BONIFACE

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St-Boniface a l'intention de faire et construire et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales, payables par taxes spéciales à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif par pétition tel que ci-après mentionné.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront exécutées la Ville émettra des obligations spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur la rue ou partie de rue où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous; l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par année et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par année.

Dans le cas de trottoir la cotisation sera prélevée seulement sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue ou partie de rue où ils seront construits.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois-cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces améliorations et de la cotisation requise pour en payer le coût la ville pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-haut mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontages nécessaires pour en payer le coût.

Les améliorations locales projetées et les rues ou parties de rues sur lesquelles elles devront être faites ainsi que la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée sont respectivement comme suit:

Période de deux ans

Le nivellage de l'Avenue Dupuy, de la dite ligne. Coût approximatif point situé à 505.47 pieds au Nord de la ligne Nord de la Rue Marion à un $367.45

Le nivellage de l'Avenue Dupuy à partir d'un point situé à 505.47 de la ligne Nord de la rue Marion jusqu'à la limite Nord-ouest de la dite Avenue tel qu'indiqué sur plans enrégistrés Nos. 2445 et 2591. Coût approximatif $231.00

Période de cinq ans

Un trottoir en béton de 4 pieds de largeur sur le côté est de la rue d'Orsonnens, de la rue St-Luc à l'avenue Carrière. Coût approximatif $565.00

Par Ordre
Ernest GAGNON
Greffier

St-Boniface, Man., 6 août 1924
1 ns